



QUESTIONS DE PARENTS





CHERS PARENTS!

En devenant scout ou guide, votre enfant va participer à des activités, prendre sa place dans une équipe, imaginer et jouer, expérimenter que des rêves peuvent prendre forme... Entre jeux de piste en pleine nature et cuisine au feu de bois, explorations, services et veillées, il développera ses talents, s'engagera dans des projets, grandira par la parole donnée et la confiance reçue des autres.

Notre mouvement veut aider chaque enfant à grandir et à devenir autonome à son rythme et dans le respect de sa personnalité. Catholique et ouvert à tous, il veut aussi témoigner de la parole du Christ et inviter chacun à découvrir l'Évangile dans le respect de sa liberté et de son cheminement spirituel.

Les responsables de votre groupe Scouts et Guides de France, les chefs et cheftaines bénévoles qui encadrent les activités de vos enfants et en garantissent la qualité et la sécurité, sont vos premiers interlocuteurs.

Merci de la confiance que vous nous faites et bienvenue chez les Scouts et Guides de France !

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : www.sgdf.fr

QUI SOMMES - NOUS ?

Les Scouts et Guides de France sont un mouvement catholique d'éducation qui vise à former des citoyens actifs, heureux, utiles et artisans de paix. L'association est agréée par le Ministère en charge de la jeunesse depuis 50 ans. Ouverte à tous et reconnue d'utilité publique, elle fait partie d'un réseau mondial de 60 millions de jeunes présents dans 220 pays et territoires.

Un mouvement catholique d'éducation ouvert à tous qui :

- aide à développer sa personnalité
- prend en compte les spécificités de chacun
- contribue au vivre ensemble
- s'engage pour un monde plus fraternel

Sommaire

• Que vivent les jeunes ?	4
• Une année dans un groupe Scouts et Guides de France	5
• Mon enfant dans tout ça ?	6
• Qui sont les chefs et cheftaines et les adultes dans le groupe ?	7
• Le groupe : qui fait quoi ?	8
• En tant que parents, qu'attend-on de moi ?	9
• Quel est le lien avec l'Église ?	10
• La réglementation et la sécurité dans tout ça ?	11
• Mon enfant est porteur de handicap, comment cela se passe-t-il ?	12
• Combien ça coûte ?	13
• Lexique et mots-clés	14

En chiffres

- 80 000 adhérents
- dont 20 000 bénévoles
- 820 groupes



Avec la Fédération du Scoutisme Français, nous appartenons à un réseau mondial de plus de 60 millions de scouts et guides à travers le monde, présents dans 220 pays et territoires.



QUE VIVENT LES JEUNES ?



6-8
ans

4 000
FARFADETS



11-14
ans

18 000 EXPLORER
SCOUTS-GUIDES

JOUER

8-11
ans

20 000
LOUVETEAUX-JEANNETTES



17-21
ans

4 500 S'ENGAGER
COMPAGNONS

ENTREPRENDRE 12 500
PIONNIERS-CARAVELLES

14-17
ans



17 ans
et +

200
VENT DU LARGE

DONT 2 000
SCOUTS ET GUIDES MARINS





UNE ANNÉE DANS UN GROUPE

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Les chefs et cheftaines préparent et animent les activités. Celles-ci varient selon les projets choisis avec les enfants et les jeunes et selon les périodes de l'année : grands jeux, services, ateliers, spectacles, activités de solidarité en lien avec des partenaires associatifs (Ligue pour la Protection des Oiseaux, Banques Alimentaire, CCFD-Terre Solidaire...).

Dès 8 ans, les projets menés peuvent revêtir une dimension internationale et sont alors élaborés en relation avec les associations scoutes étrangères.

Selon les habitudes des groupes, les activités ont principalement lieu le week-end et en moyenne toutes les 2 à 3 semaines (demi-journée, journée ou week-end entier). La présence régulière des enfants et jeunes est très importante.

Les plannings sont transmis aux familles. Ceux-ci sont élaborés en fonction des disponibilités des chefs et cheftaines, tous bénévoles. Les informations sont communiquées la plupart du temps par e-mail. Certains groupes ont également un site internet où l'on retrouve les informations : sites.sgdff.fr.

→ Une année scoute



Des réunions ou sorties régulières le samedi ou le dimanche



Des week-ends campés au cours de l'année et des mini-camps pendant les vacances



Un camp d'été de 1 à 3 semaines pendant les vacances (durée en fonction de la tranche d'âge)



MON ENFANT DANS TOUT ÇA ?

Selon l'âge et les spécificités du groupe scout et du projet, les activités s'organisent soit en groupe, mixtes ou non, soit au sein de petites équipes non mixtes. Cette organisation, ainsi que le choix concerté des activités, permettent aux chefs et cheftaines de prendre en compte les envies et les attentes des jeunes et d'accompagner chacun dans le respect de son identité.

Les enfants et les adolescents prennent part, selon leur âge, au choix, à l'organisation et à la réalisation des projets et des activités. Les activités vécues leur permettent d'expérimenter, d'apprendre et de vivre en groupe. Une attention particulière est portée à chaque jeune pour qu'il progresse à son rythme.



Le scoutisme contribue à l'éducation, en lien avec la famille et l'école. Les chefs et cheftaines entretiennent des relations privilégiées avec les parents, à l'occasion de rencontres formelles, comme la présentation des activités d'année ou de camp, mais aussi régulièrement, à la fin des activités ou à la demande. Premiers interlocuteurs des familles, ils sont disponibles pour évoquer ce que font les jeunes lors des activités mais aussi pour aborder d'autres sujets comme le développement individuel, les questionnements ou les difficultés éventuellement rencontrées.



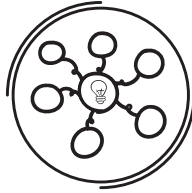
QUI SONT LES CHEFS ET CHEFTAINES ET LES ADULTES DANS LE GROUPE ?

Les jeunes pratiquent les activités de scoutisme au sein d'un groupe local. Chaque tranche d'âge est encadrée par une équipe de chefs et cheftaines, premiers acteurs de la mission éducative. Ils s'engagent bénévolement au service des enfants et des adolescents. Ils donnent environ 500 heures de leur temps en bénévolat par an alors que la moyenne est de 150 heures pour les bénévoles en France.

Encadrer un groupe ne s'improvise pas et exige le respect de la réglementation en vigueur. Pour cela, les chefs et cheftaines reçoivent une formation spécifique, reconnue par le Ministère en charge de la jeunesse (voir réglementation p. 11). Ils sont également accompagnés toute l'année par d'autres bénévoles leur apportant un soutien et des apports pédagogiques pour mettre en œuvre le projet éducatif.



La formation qu'ils reçoivent et leur expérience d'animateur permettent aux chefs et cheftaines d'acquérir des compétences qu'ils peuvent valoriser dans leur parcours universitaire et/ou professionnel.



LE GROUPE SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

QUI FAIT QUOI ?



RESPONSABLE FARFADETS

Sa mission est de coordonner l'ensemble des parents des farfadets pour organiser les animations de la ronde.



CHEFS ET CHEFTAINES

Ils proposent des animations et des jeux en lien avec la proposition pédagogique du mouvement pour aider les jeunes à grandir.



ACCOMPAGNATEURS COMPAGNONS

Ils aident les compagnons dans leur vie d'équipe et la réalisation de leurs projets.



RESPONSABLE DE GROUPE

Il/elle est l'animateur(trice) de l'équipe de groupe et le/la garant(e) de la qualité des activités auprès des parents, de la communauté paroissiale et des institutionnels. Il/elle est soutenu(e) dans sa mission par une équipe territoriale.



SECRÉTAIRES ET TRÉSORIERS

Inscriptions, déclaration administrative du camp, gestion des comptes : ce sont eux !



ANIMATEURS CLÉOPHAS

Personnes ressources, ils proposent et accompagnent les temps de la vie spirituelle du groupe et le développement spirituel de chacun.



RONDE DES FARFADETS



PEUPLADE DES LOUVETEAUX-JEANNETTES



TRIBU DES SCOUTS-GUIDES



CARAVANE DES PIONNIERS-CARAVELLES



COMPAGNONS



EN TANT QUE PARENT

QU'ATTEND-ON DE MOI ?

En inscrivant leur(s) enfant(s), les parents invitent les chefs et cheftaines à devenir des partenaires éducatifs. De même, les Scouts et Guides de France invitent les parents à s'associer à la vie du groupe. Cela peut prendre plusieurs formes.

D'abord, des échanges sur leur(s) enfant(s) et sur des problématiques éducatives plus larges avec d'autres parents, avec les chefs et cheftaines, et les membres de l'équipe de groupe. Il est également possible de participer à certaines activités, de donner un coup de main lors d'un événement du groupe, de soutenir son développement... S'impliquer, être présent est une manière de reconnaître et de valoriser l'engagement bénévole des chefs et cheftaines.

Les parents peuvent aussi rejoindre l'équipe de groupe. C'est d'ailleurs grâce à cet investissement que la plupart des groupes de l'association fonctionnent !

➔ Quelques idées concrètes pour s'impliquer

- » Aider à l'organisation de la journée de rentrée du groupe
- » Contribuer à l'opération calendriers
- » Apporter des idées pour les décisions prises par l'équipe de groupe
- » Cuisiner
- » Participer à la gestion du matériel et du local du groupe
- » Organiser et faire du covoiturage pour partir en week-end...





QUEL EST LE LIEN AVEC L'ÉGLISE ?

Le mouvement des Scouts et Guides de France veut témoigner du Christ et de son message d'amour pour le monde. Partenaire dans le champ éducatif, pleinement engagé dans l'Église, le mouvement est respectueux du cheminement spirituel de chacun et propose de découvrir et de vivre l'Évangile comme un chemin d'ouverture et de vie.



Les activités sont tournées vers la vie dans la nature, l'engagement, le partage et le service, et font l'objet de temps de relecture. Elles portent donc un sens spirituel qui peut être partagé par les agnostiques et les croyants des autres religions.

Dans l'Église qui change, notre mouvement propose une rencontre de Dieu qui fonde des existences libres. La messe est l'une de ces rencontres. Proposée au sein des activités, sa fréquentation reste un choix libre et personnel.

ET LES AUTRES RELIGIONS ?

La foi chrétienne conduit à une ouverture aux autres. Accueillir chacun, sans distinction de croyance, est pour nous une évidence et une manière de vivre notre foi. Nous accueillons des jeunes de différentes religions et nous adaptons à la diversité des pratiques religieuses.

L'appartenance à la Fédération du Scoutisme Français, qui regroupe des associations scoutistes de différentes religions et choix spirituels, nous permet également de proposer des activités communes entre des jeunes de toutes cultures. Ces rencontres permettent d'éduquer à la différence et à la tolérance.



LA RÉGLEMENTATION ET LA SÉCURITÉ

DANS TOUT ÇA ?

Les activités scouts répondent aux règles des accueils collectifs de mineurs, régies par les dispositions du Code de l'action sociale et des familles. La stricte application de cette réglementation vise à garantir la protection des enfants et des jeunes et la sécurité des activités.

S'appuyant sur ses 20 000 responsables bénévoles, les Scouts et Guides de France, reconnus par le Ministère en charge de la jeunesse, proposent des activités et des camps où la sécurité et la qualité éducative sont primordiales. Une formation qualifiante BAFA / BAFD est proposée aux chefs et cheftaines, qui sont conseillés par des accompagnateurs pédagogiques, pour veiller à la qualité des activités, dans le respect du cadre réglementaire.

Lors des camps, au moins l'un des chefs et cheftaines est formé aux premiers secours et les informations importantes concernant la santé de chaque jeune sont renseignées dans une fiche sanitaire de liaison obligatoire. Ainsi, un enfant suivant un traitement médical peut participer aux activités.

Les Scouts et Guides de France mènent une réflexion de fond sur la santé, les conduites addictives et la maltraitance. Cette réflexion est guidée par une commission de professionnels de santé.

→ **Les activités en autonomie, ça existe ? À quoi servent-elles ?**

Dès 11 ans et suivant la maturité des jeunes dans leur groupe, certaines activités sont vécues en autonomie, sans adulte et en équipe. Les jeunes en sont pleinement acteurs, sous la responsabilité des chefs et cheftaines. Ces activités sont préparées avec une grande minutie et la formation des chefs et cheftaines inclut un large volet sur ce thème.

Au travers de ces expériences en autonomie, les jeunes prennent des responsabilités, partagent un moment fort en équipe et font de nouvelles découvertes.



MON ENFANT EST PORTEUR DE HANDICAP

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Le projet éducatif des Scouts et Guides de France concerne tous les enfants et les jeunes. La rencontre de la différence est considérée comme source d'enrichissement pour chacun. L'intégration d'enfants en situation de handicap est fréquente dans de très nombreux groupes locaux. Elle fait partie du projet du mouvement et peut être envisagée avec le groupe qui prendra une décision en concertation avec les parents.

Les parents sont les premiers interlocuteurs et les partenaires indispensables à une expérience d'intégration réussie. Ils entrent dans une relation nourrie de confiance entre le groupe local et la famille. Dans certains groupes, une proposition est faite pour les adultes en situation de handicap mental : la proposition Vent du large.





COMBIEN

ÇA COÛTE ?

Toute famille qui souhaite inscrire son enfant peut le faire, le coût ne doit pas être un obstacle. En cas de difficulté, l'équipe de groupe est présente pour dialoguer et chercher des solutions. Les frais se décomposent de la manière suivante :

1 L'adhésion

Le montant de celle-ci est variable selon les revenus de la famille. Cette adhésion comprend notamment l'assurance couvrant les activités scouts de l'adhérent (enfant, jeune, chef, cheftaine ou responsable) : à la fois en responsabilité civile (pour les dommages matériels causés à des tiers) et en individuelle accident (pour les dommages corporels subis), ces deux garanties étant complémentaires. L'adhésion participe aussi à la formation des chefs et cheftaines et plus généralement à la vie du mouvement.

2 L'achat de l'équipement

Votre enfant aura nécessairement besoin d'une chemise scout. Pour partir en week end et en camp, il lui faudra également disposer de matériel de campisme (sac à dos, sac de couchage, accessoires individuels pour les repas...). Tous ces produits sont vendus à la Boutique du scoutisme : www.laboutiqueduscoutisme.com

3 Les activités (sorties, week-ends, camps)

Une contribution financière est demandée pour les activités et le fonctionnement du groupe (achat de matériel, entretien du local...). Compte-tenu de la diversité des activités, la contribution financière demandée peut varier. Elle reste toutefois basse en comparaison avec d'autres structures d'accueil (centres aérés, colonies de vacances...), principalement grâce à l'engagement bénévole des chefs et cheftaines. À titre indicatif, une semaine de camp revient en général à environ 100€.

Il est possible de solliciter des aides financières auprès d'organismes externes (Caisse d'allocations familiales, comité d'entreprise...). À partir de 14 ans, les jeunes peuvent participer au financement de leurs projets en réalisant des « extra-jobs », dont la contrepartie financière sera intégrée dans le budget des activités. Ces extra-jobs sont encadrés par la réglementation et choisis en lien avec les projets, il ne s'agit en aucun cas d'une activité qui peut être assimilée à du travail rémunéré.



LEXIQUE ET

MOTS CLÉS

ACM / Accueil collectif de mineurs :

désignation générale de toutes structures accueillant des mineurs en dehors du temps scolaire. Les activités et les camps de scoutisme sont un type d'ACM. Toutes les activités sont déclarées à la Direction départementale de la cohésion sociale en tant que structure d'accueil de scoutisme.

AG / Assemblée générale :

instance décisionnelle où les votants sont des représentants des groupes et territoires, les membres du Conseil d'administration, ainsi que des parents-délégués. L'AG se tient une fois par an.

BAFA et BAFD :

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur. Diplômes délivrés par le Ministère en charge de la jeunesse. Les Scouts et Guides de France sont habilités à délivrer des formations au BAFA et au BAFD.

Explo / Exploration / Trek :

activité organisée en autonomie sous certaines conditions à partir de 11 ans, dans le respect de la réglementation.

Ministère en charge de la jeunesse :

administration dont dépendent les associations de jeunesse et d'éducation populaire, qui délivre les autorisations et agréments nécessaires à nos activités.

Installs / Installations :

tout ce qui est construit (généralement en bois) par les équipes et les responsables lors des week-ends, mini-camps et camps d'été.

Projet éducatif :

texte officiel des Scouts et Guides de France présentant les objectifs et moyens éducatifs du mouvement.

LA BOUTIQUE DU SCOUTISME

TOUT L'ÉQUIPEMENT NATURE

TENUES
LIBRAIRIE
VÊTEMENTS
OBJETS SCOUTS
MATÉRIEL DE CAMP



L'aventure
se prépare sur
**LABOUTIQUEDU
SCOUTISME.COM**

Mouvement catholique de scoutisme, les Scouts et Guides de France sont agréés par l'État depuis cinquante ans. Reconnue d'utilité publique, l'association est un mouvement de jeunesse et d'éducation populaire. Elle compte plus de 80 000 adhérents dont plus de 20 000 bénévoles.



Scouts et Guides de France
65 rue de la Glacière
75013 Paris

01 44 52 37 37 contact@sgdf.fr

Association habilitée à recevoir
dons et legs.

sgdf.fr

 /scoutsetguides

 /sgdf

Conception graphique : M. Gaudy-Studio SGDF - Photos : © O. Ouadah-SGDF, JP. Pouteau-SGDF et fonds SGDF
Imprimé en France sur papier issu de forêts gérées durablement - 04-2018



PEFC 10-31-1536 / Certifié PEFC / pefc-france.org